

Les parcours au collège Les Garcins la classe de 6e

Enseignements obligatoires en classe de 6e

Enseignements	Horaires		Enseignements	Horaires
Français	4 h 30		Sciences	3 h
Mathématiques	4 h 30		Arts Plastiques	1 h
Hist-Géo EMC	3 h		Ed Musicale	1 h
Langue Vivante (Anglais)	4 h			
EPS	4 h		Devoirs faits	1 h

Différents parcours proposés au collège Les Garcins

6 ^e ordinaire	6 ^e bilangue	6 ^e section sportive
Enseignements obligatoires uniquement (voir liste ci-dessus)	<p>Apprentissage de l'italien dès la 6e</p> <ul style="list-style-type: none"> - Priorité aux élèves qui ont débuté l'italien en école élémentaire - En fonction des places disponibles, possibilité pour les autres élèves de débiter l'italien - Engagement à suivre ce parcours jusqu'en classe de 3e 	<p style="text-align: center;">-ski alpin / ski de fond - Hockey sur glace</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les clubs partenaires du collège lui font parvenir la liste des élèves susceptibles de rejoindre une section sportive - Une commission de recrutement établit la liste des élèves retenus dans les différentes sections sportives - Engagement à suivre ce parcours jusqu'en classe de 3e

Les parcours au collège Les Garcins

le cycle 4

A partir de la 5^e, es élèves poursuivent les parcours débutés en classe de 6^e. Les élèves peuvent bénéficier du dispositif devoirs faits sur la base du volontariat et sur inscription.

Pour les élèves issus de 6^e ordinaire ou de 6^e section sportive, les enseignements obligatoires s'enrichissent d'une deuxième langue vivante (Espagnol ou Italien)

Classe
de
5^e

Enseignements	Horaires		Enseignements	Horaires
Français	4 h 30		EPS	3 h
Mathématiques	3 h 30		Sciences (physique chimie et SVT)	1 h 30 + 1 h 30
Hist-Géo EMC	3 h		Technologie	1 h 30
Langue Vivante (Anglais)	3 h		Arts Plastiques	1 h
Langue Vivante 2	2 h 30		Ed Musicale	1 h

Classe
de
4^e

Enseignements	Horaires		Enseignements	Horaires
Français	4 h 30		EPS	3 h
Mathématiques	3 h 30		Sciences (physique chimie et SVT)	1 h 30 + 1 h 30
Hist-Géo EMC	3 h		Technologie	1 h 30
Langue Vivante (Anglais)	3 h		Arts Plastiques	1 h
Langue Vivante 2	2 h 30		Ed Musicale	1 h

Classe
de
3^e

Enseignements	Horaires		Enseignements	Horaires
Français	4 h 00		EPS	3 h
Mathématiques	3 h 30		Sciences (physique chimie et SVT)	1 h 30 + 1 h 30
Hist-Géo EMC	3 h 30		Technologie	1 h 30
Langue Vivante (Anglais)	3 h		Arts Plastiques	1 h
Langue Vivante 2	2 h 30		Ed Musicale	1 h

La 3^e prépa-métiers :

A l'issue de la 4^e, les élèves volontaires peuvent opter pour ce dispositif.

Il s'adresse à des élèves fragiles mais persévérants qui désirent consolider leurs connaissances et préparer une formation en voie professionnelle.

Les familles déposent un dossier de candidature, une commission départementale sélectionne les candidats.

Les échéances de fin de collèges :

- ✓ Diplôme National du Brevet (DNB)
- ✓ Orientation → vers la voie générale et technologique **ou** la voie professionnelle (statut scolaire ou apprentissage).

Des parcours personnalisés au collège Les Garcins

La structure du collège Les Garcins permet d'accueillir tous les élèves, quel que soit leur profil, de leur offrir un parcours scolaire de réussite :

La SEGPA : elle accueille des élèves en grande difficulté scolaire qui ne maîtrisent pas nombre de connaissances et compétences attendues à l'issue de l'école élémentaire. La pédagogie et les effectifs permettent de mettre ses élèves en situation de réussite et, peu à peu de faire émerger un projet professionnel.

Une pré-orientation en SEGPA est proposée à l'issue de l'école élémentaire ; à l'issue de la 6^e, elle peut être confirmée.

L'ULIS : c'est un dispositif qui offre aux élèves qui en bénéficient une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins ainsi que des enseignements adaptés dans le cadre de regroupement et permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation. En fonction de leur profil, les élèves suivent d'une part des cours avec leur groupe-classe, bénéficient d'une prise en charge plus particulière pour le reste de l'emploi du temps.

L'UPE2A : ce dispositif s'adresse aux élèves allophones fraîchement arrivés sur le territoire français. Une prise en charge personnalisée leur permet l'apprentissage progressif de la langue française, préalable à l'accès aux apprentissages et à une scolarité plus inclusive.

Les autres parcours au collège Les Garcins

Outre les parcours sportifs (ski, hockey) et le parcours bilangue italien-anglais, les élèves peuvent enrichir leur parcours, acquérir des compétences complémentaires et s'épanouir dans les options proposées :

La pratique du **chant choral** :

dès la 6^e, 1 heure par semaine. La pratique régulière du chant au cours de l'année abouti à un spectacle préparé et donné avec l'ensemble des chorales des collèges du département.

Un enseignement de **Langues et Cultures de l'Antiquité** (LCA, anciennement latin) :
1 heure en 5^e, 2h en 4^e puis en 3^e. L'inscription en 5^e vaut engagement jusqu'en 3^e.

Un enseignement de **Langues et Cultures européennes** (LLCE, Italien) :
2 h en 4^e puis en 3^e, accessibles aux élèves pratiquant l'italien en 5^e.

Une **pratique théâtrale** en partenariat avec le Théâtre du Briançonnais :
2 h en 5^e puis 2h en 4^e/3^e, L'inscription en 5^e vaut engagement jusqu'en 3^e.

Les autres dispositifs

S'engager au sein de l'établissement :

Éco-délégué : ils bénéficient de formations qui leur permettent de participer à la vie de l'établissement et de proposer, de mettre en œuvre des actions qui contribuent à un quotidien plus respectueux de l'environnement.

Ambassadeur #NAH : encadrés et formés par des adultes, ils participent à la lutte contre le harcèlement. Ils n'ont pas la responsabilité du traitement des situations, ils concourent à sensibiliser et informer l'ensemble de la communauté scolaire, à un meilleur climat au sein de l'établissement,

Délégué au Conseil de la Vie Collégienne : élu par ses camarades, il participe à une amélioration des conditions d'accueil et de vie dans l'établissement. Les membres du CVC se réunissent, font état des souhaits de élèves ; avec les adultes, ils réfléchissent aux moyens d'y répondre, aux actions et travaux qui peuvent être menés.

Cadets de la sécurité civile : à compter de la rentrée 2024, à partir de la 4^e, des élèves pourront être initiés aux missions des sapeurs-pompiers : connaissance de l'institution, des moyens de lutte contre l'incendie, visite de centres de lutte contre l'incendie. La formation en 4^e et en 3^e aboutit à une attestation, à une formation aux premiers secours. Le rôle et les compétences des cadets de la sécurité civile sont reconnues et exploitées lors des exercices incendies.

L'établissement dispose également d'un foyer pour les élèves : sur la pause méridienne, les élèves peuvent le fréquenter et pratiquer des activités encadrées par les assistants d'Education.

En 6^e et 5^e, de janvier à mars, l'activité EPS est consacrée à la pratique du ski alpin.